

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20130516-2013\_B236-DE  
Date de télétransmission : 24/05/2013  
Date de réception préfecture : 24/05/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du  
**PAYS D'AIX**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 MAI 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2013\_B236**

**OBJET : Politique culturelle - Subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000€**

Le 16 mai 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 10 mai 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(s) avec pouvoir :**

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - DELOCHE Gérard, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir GALLESE Alexandre - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à MARTIN Régis - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude

**Excusé(s) :**

CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

**Monsieur Jean BONFILLON** donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 16 MAI 2013**

Rapporteur : Jean BONFILLON

**Thématique : Politique Culturelle**

**Objet : Subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000 €**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2001-A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 la Communauté décidait de la création d'un fonds d'intervention permettant d'apporter des subventions à des opérations culturelles de portée intercommunale développées par les associations. Les subventions pour les opérations à l'initiative des associations présentées dans ce rapport sont inférieures à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs.

Il vous est proposé d'approuver la présente délibération concernant 33 dossiers pour un montant total de 157 785 €.

**Exposé des motifs :**

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- le montant du fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.

- Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.
- La participation communautaire est limitée de la manière suivante :
  - ⇒ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).
- L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.
- Toutes les demandes de subvention qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires des communes concernées.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la CPA n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles. (Délibération 2003-A312, du 12 Décembre 2003)

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base des tableaux ci-joints de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du fonds d'intervention à destination des associations.

Ces dossiers ont reçu un avis favorable de la Commission Culture du 29 avril 2013.

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention solicitée	subvention solicitée ville	subvention votée MP13	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_00254	Chars en fête	Le Puy Sainte Réparate	Corso de la fête votive	15-sept-13	2 000 €	16 660 €	2 000 €			2 000 €	non
2013_00136	Les Amis du Musée Granet	Aix en Provence	Des Lycéens au Musée Granet	Janvier à juin	2 000 €	14 500 €	5 000 €			2 000 €	non
2013_00143	Aix en Œuvres	Aix en Provence	Flâneries d'Art	15 et 16 juin	10 000 €	84 000 €	12 000 €			10 000 €	non
2013_00163	Foyer Rural St. Cannat	Saint Cannat	8ème Ed Festival Cinéma Provençal	01 au 05 juillet	600 €	3 930 €	800 €			600 €	non
2013_00422	Hip Hop soul style	Aix en Provence	festival de danse Hip Hop "Aixpression urbaine 2013" (sélection/ Battle/ Spectacle)	D'avril à juin 2013	8 000 €	104 890 €	14 000 €	10 000 €		8 000 €	Non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention solicitée	subvention solicitée ville	subvention votée MP13	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_00438	OMSC	Meyreuil	actions culturelles 2013	année 2013	12 000 €	53 600 €	15 000 €	30 100 €		12 000 €	Non
2013_00480	C un Point A - Cie Bernard Menaut	Aix en Provence	Actions de sensibilisation danse et musique à Puy/loubier	De mars à avril 2013	0 €	1 400 €	400 €	1 000 €		400 €	non
2013_00568	Confrérie Saint Eloi	Trets	Cavalcade de la Saint-Eloi	10 au 15 juillet 2013	4 800 €	51 478 €	4 800 €	11 200 €		4 800 €	non
2013_00484	Les amis de l'orgue de Bouc Bel Air	Bouc Bel Air	Festival d'orgue de BBA	7, 14, 21 juin et 13 décembre 2013	7 200 €	24500 € (30%= 7350 €)	8 000 €	10 000 €		7 200 €	non
2013_00582	Art Club Provence	Ventabren	4ème Festival International "Poésie les voix du poème"	De février à juillet et d'octobre à décembre 2013	2 200 €	5 400 €	1 200 €	800 €		1 200 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention solicitée	subvention solicitée ville	subvention votée MP13	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_00583	Art Club Provence	Ventabren	4ème Biennale Internationale de Calligraphie et écritures	Du 18 au 20 octobre 2013	N-2: 700 €	6 400 €	1 100 €	1 000 €		1 000 €	Non
2013_00585	Tout Art	Eguilles	Fête de la transhumance: spectacle folklorique, messe chantée en provençal, défilé de groupes folkloriques et des moutons à travers le village	19-mai-13	2 500 €	7 650 €	2 000 €			2000 €	non
2013_00709	Débrid'Arts	Aix en Provence	L'Odyssée des familles	2013	6 000 €	38 105 €	6 000 €	4 000 €		6 000 €	non
2013_00715	Côté cour Côté jardin	Pertuis	Festival de théâtre amateur les Dyonisies	20 au 24 novembre 2013	2 500 €	12 400 €	2 500 €	3 000 €		2 500 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention solicitée	subvention solicitée ville	subvention votée MP13	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_00610	Voice Gang	Bouc Bel Air	Festival "Sous les Platanes"	22-sept-13	2 000 €	6 150 €	1 850 €	4 300 €		1 850 €	Non
2013_00755	Théâtre du vide	La Roque d'Anthéron	Festival amateur	17 au 20 mai 2013	3 500 €	18 500 €	3 500 €	11 000 €		3 500 €	non
2013_00786	Fondation Saint John Perse	Aix en Provence	Exposition "Apollinaire et la Méditerranée"	11 janvier au 23 mars 2013	3 000 €	20 500 €	4 000 €	4 000 €		3 000 €	non
2013_00798	Le Tholonet en musique	Le Tholonet	Festival de chorales	28 au 30 juin 2013	3 000 €	21 800 €	4 000 €	8 800 €		4 000 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention votée MP13	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_00796	Comparses et sons	Venelles	Concerts de musique actuelle sur Venelles (9), Aix (4), Les Pennes-Mirabeau (en cours) et Rousset (en cours)	2013	10 000 €	75 095 €	16 500 €	18700 € (Venelles) 9000 € (Aix)		11 000 €	Non
2013_00901	Institut de l'image	Aix en Provence	Programmation de films d'Art et d'Essai	2013	13164 € (pour tournée communautaire)	436 648 €	15 000 €	57 025 €		12 000 €	non
2013_00898	Harmonie municipale d'aix	Aix en Provence	Un centenaire, une création à la rencontre des musiques amateurs	Avril à Octobre 2013	2 500 €	10 600 €	2 500 €	3 000 €		2 500 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention solicitée	subvention solicitée ville	subvention votée MP13	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_00917	Les feux de la scène	Le Puy Sainte Réparate	10ème festival d'auteurs amateurs	5 au 7 avril 2013	1 410 €	3950 € (30% =1 185 €)	2 000 €	800 €		1 100 €	Non
2013_00945	Kairos Kai Logos	Aix en Provence	Cycle de conférences internationales	année 2013	1 000 €	22 300 €	6 000 €	0		1 000 €	non
2013_00995	La Noria	Aix en Provence	Semaine du Cinéma Hispanique	13 au 20 mars 2013	2300 € pour 2 projets	5 300 €	700 €	750 €		700 €	non
2013_00997	La Noria	Aix en Provence	Musica Maestro	nov-13	2300 € sur 2 projets	4 300 €	500 €	1 000 €		500 €	non
2013_00976	Groupe Grenade	Aix en Provence	Création de "Roméo et Juliette" - Projet MP 2013	juin juillet 2013	20 000 €	181 000 €	20 000 €	15 000 €	80 000 €	20 000 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	subvention votée MP13	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_00981	Centre Darius Milhaud	Aix en Provence	11ème édition de la Nuit de la Philosophie "Albert Camus et l'altérité"	30-mai-13	N-2: 2000	50 000 €	5 000 €	5 000 €		2 000 €	Non
2013_01056	Les Saprophytes	Vitrolles	Réalisation d'une scénographie urbaine participative	01 au 30 juin 2013	MP 2013	30 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000€	10 000 €	non
2013_01147	Comité permanent des fêtes de Puylobier	Puylobier	13ème édition du petit festival culturel	29 juin au 10 août 2013	12 000 €	41 000 €	12 000 €	18 000 €		12 000 €	Non
2013_00366	Au festi Kids	La Roque d'Anthéron	Festival Kidélire	Du 1er au 2 juin 2013	0 €	49 027 €	13 000 €			5 000 €	Non
2012_00852	Les Arts Felus	5 communes	Tournée CPA 2012 « Paysagisme acrobatique »	Solde année 2012	14 450 €	14 450 €	14 450 €			Solde restant 2012 : 4335 €	Subvention votée Bureau du 28 juin 2012 délibération n° 2012-B271

2012-00757	Les Festes d'Orphée	Aix en Provence	Pôle communautaire Patrimoine musical provençal	Solde année 2012	12000 €	55 000 €	15 000 €			Solde restant 2012 : 3600 €	Subvention votée Bureau du 10 mai 2012 délibération n°2012-B185
------------	---------------------	-----------------	---	------------------	---------	----------	----------	--	--	-----------------------------	---

**Total : 157 785 €**

### Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2001\_A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 décidant de la création d'un fonds d'intervention pour l'action culturelle ;

VU la délibération n°2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Culture en date du 29 avril 2013 ;

### Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions aux associations proposées par la Commission Culture ainsi que les soldes de subvention 2012 et telles que présentées dans les tableaux ci-dessus ;
  
- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 6574 .

**OBJET : Politique culturelle - Subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000€**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



**23 MAI 2013**